

A Monsieur le Procureur Général de
la République près la Cour Suprême
de Justice
à KINSHASA-GOMBE



Monsieur le Procureur Général de la République,

Concerne : Requête en vue de l'ouverture d'une enquête sur le décès de
Monsieur Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA, Président de l'UDPS.

En ma qualité de conseil, le **Mouvement Citoyen Nouvelle Génération pour l'Emergence du Congo, « NOGEC »**, me charge de saisir votre autorité au sujet de l'objet mieux repris en concerne et de porter à votre connaissance les faits ci-après :

Considérant qu'en date du 24 janvier 2017, Monsieur Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA, Président National de l'UDPS et du Conseil des sages du Rassemblement, a effectué un déplacement pour Bruxelles, capitale du Royaume de Belgique en vue de s'y soumettre à un check up médical comme à l'accoutumée ;

Qu'en date du 28 janvier 2017, **Monsieur Willy MISHIKI**, ancien allié du Président Etienne Tshisekedi devenu Vice-ministre de l'énergie, était l'invité du Magazine « Equipe Nationale » animé conjointement par les journalistes Jules BULEMBI, Solange KWALE et Sylvie BONGO et diffusé sur plusieurs chaînes de télévision dont Antenne A ;

Que dans le corps de cette émission diffusée à partir du 29 janvier 2017, **Sieur Willy MISHIKI** d'un air rassuré et convaincu, a affirmé avec précision que le Président Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA ne rentrerait pas vivant sur la terre de ses ancêtres ;

Attendu qu'avant cette déclaration, l'opinion avait déjà remarqué avec grande surprise que deux de ses médecins privés en l'occurrence Messieurs Oly ILUNGA et Tharcisse LOSEKE, étaient respectivement nommés Ministre de la santé publique et Vice-ministre des finances par l'ordonnance du Chef de l'Etat du 19 décembre 2016 ;

Qu'au 1^{er} février 2017, soit quatre (4) jours après la déclaration étonnante de **Monsieur Willy MISHIKI**, le peuple congolais sera surpris et atterré par l'annonce brutale de la disparition inopinée de l'illustre à la Clinique Sainte Elisabeth à Bruxelles, lui qui s'y était pourtant rendu bien en forme.

Attendu qu'il est un droit pour le Mouvement Citoyen NOGEC et tout le peuple congolais de s'interroger sur la corrélation possible entre la certitude des propos publics tenus par **Monsieur Willy MISHIKI** et leur éventuelle incidence sur la disparition du Président Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA, considéré par d'aucuns comme patrimoine national ;

A CES CAUSES

Qu'il vous plaise, **Monsieur le Procureur Général de la République**, de faire droit à cette demande ;

ET VOUS FEREZ JUSTICE

Fait à Kinshasa, le 3 février 2017

Me **KADIMA NTUMBA José**

Avocat

José Kadima Ntumba
Avocat à la Cour
République Démocratique du